

SECTION NOUZONVILLE	TARIF pour l'année	pour votre information
<p><b>Energym</b> le mardi de 19H30 à 20 H30 avec Geniya salle Cobo</p> <p><b>CARDIO RENFO...</b> le jeudi de 19H à 20H avec Nathalie à l'USN</p> <p><b>Gym santé</b> le mardi de 16H15 à 17H15 avec Stéphane Salle Cobo</p> <p><b>ZUMBA</b> le vendredi de 18h à 19h avec Clémentine à l'USN</p> <p>ATTENTION, les cours seront assurés à partir du 15 octobre s'il y a un nombre suffisant de participants</p>	<p><b>100€ à l'année pour la gym santé</b></p> <p><b>110€ pour l'année si un cours le mardi ou le jeudi soir et 140€ à l'année si zumba uniquement</b></p> <p><b>Forfait 2 ou 3 cours ... 200€ à l'année</b></p>	<p><b>Le Don aux œuvres</b> Nous proposons aux familles imposables sur le revenu d'effectuer un don au club en ajoutant une certaine somme à la cotisation. Ce montant est récupérable sous forme de déduction fiscale à hauteur de 66%. <i>Exemple : pour un don de 70 € ajouté à l'adhésion, le reçu fiscal sera de 150€ et vous apportera une déduction de 100€ !</i> A cet effet, nous vous délivrerons un document Cerfa officiel en fin d'année 2024, utilisable lors de votre déclaration d'impôts.</p> <p>Le principe du don est une source de revenus importante pour votre club car il permet d'investir dans une meilleure organisation et un meilleur accueil des sportifs.</p>

**Règlement :**

- VIREMENT BANCAIRE à Effort de Nouzonville en précisant bien le nom du licencié.  
Iban : **FR76 1027 8088 5400 0304 3784 097** BIC : CMCIFR2A
- Par chèque(s) bancaire(s) libellé(s) à l'ordre de l'EFFORT DE NOUZONVILLE (possibilité de régler en 1 ou 2 fois : débité en octobre et novembre)
- Chèques vacances ou coupons sports ANCV **remis avec le dossier**, acceptés
- Soit **en espèces** en 1 fois.